

Exercice n°4

Opérations	Opérations ne donnant pas lieu à création monétaire	Opérations donnant lieu à création monétaire	Opérations donnant lieu à destruction monétaire
* Virement du salaire de Mr Ali par la société ALAMI et frères : 12 000 dh.			
* Virement au profit du fournisseur TALHA : 20 000 dh.			
* Octroi d'un crédit personnel par la SGMB à un particulier : 50 000 dh.			
* Escompte d'un effet de commerce par ATTJARIWABA BANK : 15 000 dh.			
* La banque centrale accorde une avance au trésor pour payer les fonctionnaires : 2 000 000 dh.			
* L'entreprise exportatrice « Comptoirs du Maroc » remet à sa banque 20 000 dollars en espèces, reçus de son client étranger.			
* Un touriste français remet à une banque marocaine des euros pour avoir des dirhams.			
* Un émigré marocain en vacances au Maroc échange ses euros contre du dirham.			
* Remboursement des crédits ou des avances ;			

Travail à faire : Cochez la bonne case.